



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 mars 2020

Lancement de l'opération Résilience

- **Le Président de la République vient de décider, sur proposition de la ministre des Armées et du chef d'état-major des armées, de lancer l'opération Résilience.**
- **Cette opération militaire inédite sera dédiée au soutien des services publics et des Français dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection.**
- **La Nation a plus que jamais besoin du concours de chacun : les armées sont et seront au rendez-vous.**

La crise sanitaire sans précédent à laquelle la France fait face exige l'engagement de tous. Le concours des armées en ces temps difficiles pour la Nation est non seulement naturel, mais surtout indispensable. Le ministère des Armées est déjà pleinement mobilisé, comme l'ont montré, ces derniers jours, plusieurs évacuations médicalisées par voies aérienne et maritime, ainsi que le déploiement d'un hôpital de campagne (Élément militaire de réanimation), qui soulage l'hôpital de Mulhouse très durement éprouvé.

Afin de fédérer et de coordonner l'ensemble des actions conduites par les Armées en soutien du combat collectif contre l'épidémie, le Président de la République lance une opération militaire dédiée : l'opération Résilience.

Cette opération sera distincte de l'opération Sentinelle, qui continue de se concentrer sur sa mission de lutte contre le terrorisme. Elle sera centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à l'épidémie de Covid-19, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection. Les armées s'engageront dans l'ensemble des secteurs où elles pourront apporter un soutien à la continuité de l'Etat.

Ces missions seront adaptées aux contextes locaux et seront le fruit d'un dialogue avec les autorités de l'Etat sur place, dans le respect des règles d'emploi des armées sur le territoire national et en mobilisant les ressources disponibles.

Elles prendront enfin en compte la priorité que constitue la poursuite par les armées de leurs opérations au profit de la sécurité des Français, sur le territoire national, dans les airs, sur les mers, dans l'espace cyber, comme sur les théâtres extérieurs.

Contacts media :

Cabinet de la ministre des Armées
Service de presse et de communication
cabinet-cc9.secretaire.fct@intradef.gouv.fr
01 42 19 67 16

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15